En route vers la mise en œuvre : initiatives municipales MRC de Lac-Saint-Jean-Est

21 février 2023

2ième forum national sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques

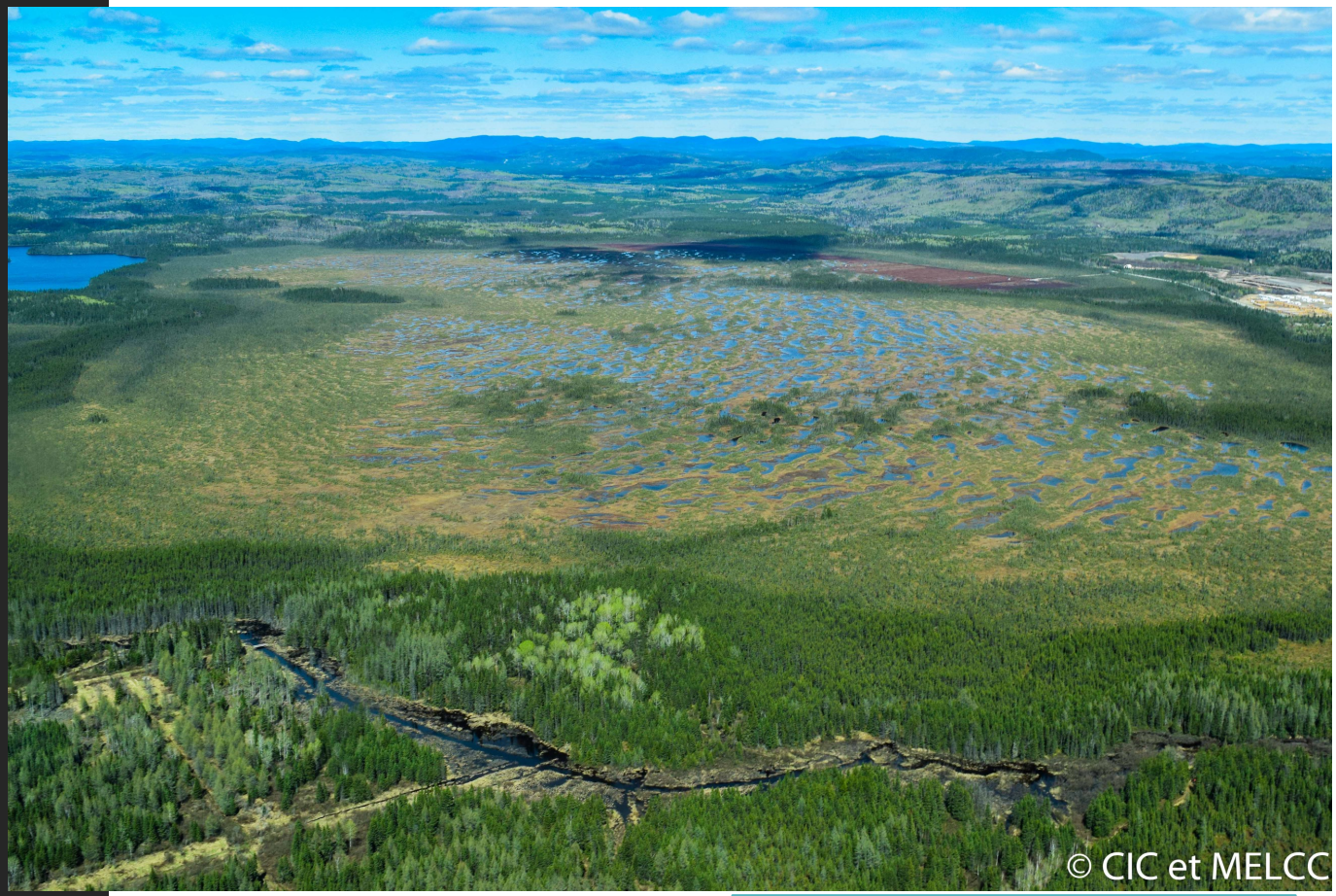

Tourbière - Saint-Ludger-de-Milot

Lac Kénogami et lac Kénogamichiche, Hébertville

1. **Présentation du territoire**
2. **Mise en contexte, enjeux et défis de la mise en œuvre**
3. **Informations disponibles**
4. **Mise en œuvre des engagements de conservation et de la stratégie de conservation**

La MRC en quelques mots..

Entrée de la Grande Décharge, Alma

Caractéristiques du territoire de la MRC

- 53 602 habitants en 2021
- Superficie de 2 946 km^2 (incluant TNO aquatique)
- 14 municipalités - une ville centre (Alma 58 % de la population)
- Une MRC – 3 secteurs (nord, sud, centre) géographiques distincts (population – superficie - IVE - % de MHH) bordés par d'immenses rivières et par le plus grand lac habité du Québec, le lac Saint-Jean
- Poids démographique de la MRC dans la région administrative (2021) : 36 %
- 21 % du territoire en milieux humides inégalement répartis
- Les têtes des bassins versants problématiques sont en TPI

Les milieux humides sur le territoire

21 % du territoire municipalisé de la MRC
8 339 milieux humides (de + de 0.3 ha)
3 165 complexes de milieux humides
29 142 hectares (291 km2)

Certaines municipalités ont plus de 50 % de leur territoire en milieu humide

Particularités:

- De très grandes tourbières
- Des tourbières à mares
- Le Parc national de la Pointe Taillon

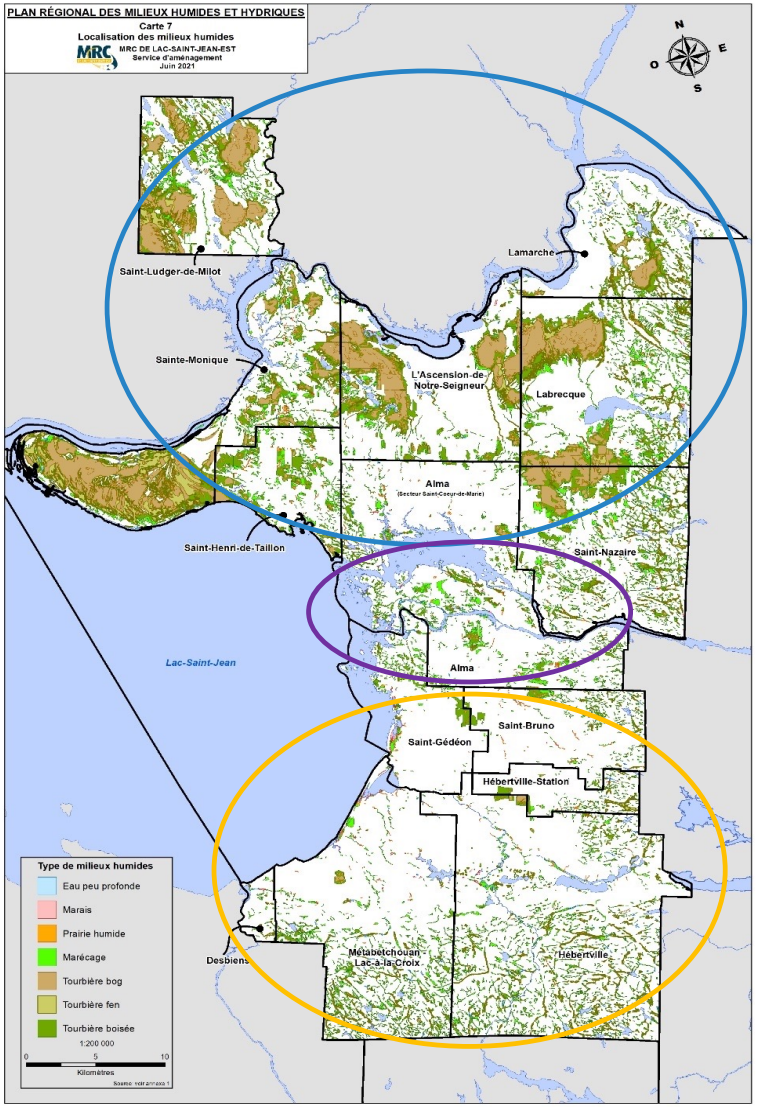

34 % tourbières boisées
43 % tourbières ouvertes
21 % marécages
moins de 1 % marais, eau peu profonde et prairies humides

Contexte dans lequel s’est inscrit la démarche du plan régional des MHH de la MRC

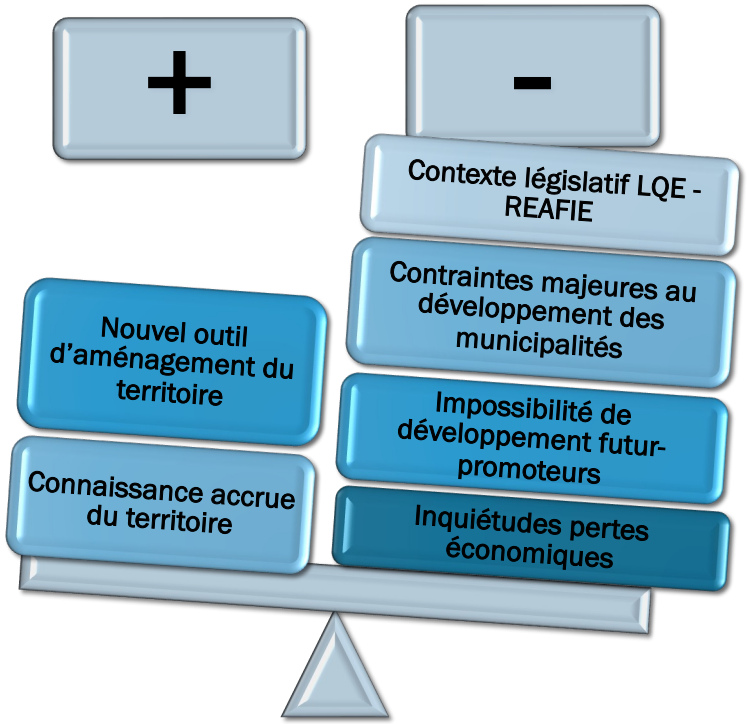

Effet de ces craintes:

- On débute l’exercice avec 1 année de retard
- Changements d’élus.es - élections municipales de 2021
- Importante résistance au changement

Le PRMHH c'est une obligation légale qu'ont les MRC mais c'est aussi une formidable occasion pour…

- Visiter le territoire
- Comprendre le rôle des MHH dans l'adaptation aux changements climatiques
- Augmenter la résilience du territoire
- Comprendre les services écosystémiques rendus par les MHH
- Aménager durablement le territoire
- Permettre un changement de paradigme
- Contrer les pertes de biodiversité
- Lutter contre les inégalités sociales

Comment nous y sommes arrivés?

- Travail à l'interne
- Lien étroit avec les élus.es durant tout l'exercice
- Plan de communication
  - Des publics cibles engagés et solidaires de la démarche (agriculteurs, forestiers, récréotourisme, parcs industriels). Un vocabulaire commun
- Une approche par affectation
  - Plus facile lorsque les partenaires ont des repères communs.
- Respect des partenaires et de leur savoir
- Comprendre les craintes, les partager et donner un sens à l'exercice
- Médiation entre les acteurs - confiance mutuelle

3. Informations disponibles durant l'exercice

Îles parc national Pointe-Taillon, Saint-Gédéon

- Site Internet MRC - section PRMHH
  - Document complet et présentation synthèse
  - Cartes des milieux humides et hydriques d'intérêt (3 cartes)
  - Carte interactive avec matrice graphique

Les enjeux prioritaires identifiés par les partenaires lors des consultations

Les enjeux environnementaux

- Quantité, qualité et usages de l'eau
- Les changements climatiques
- La biodiversité et les services écosystémiques
- Stockage et séquestration de carbone
- Santé des sols
- Accessibilité aux milieux naturels

Les enjeux d'aménagement du territoire

- **La gouvernance face aux défis à relever en aménagement du territoire**
- Conciliation aménagement - développement
- L'adaptation aux changements climatiques
- Résilience des communautés
- Services écosystémiques rendus par les MHH
- Développement culturel, économique, environnemental et social pérenne du territoire

Une multitude de moyens utilisés avant la mise en œuvre

Tourbière à mares et Fen - Labrecque

TRAVAUX

Participation au financement de la cartographie réalisée par CIC

Élaboration du PRMHH avec les ressources internes et externes de la MRC

Mise en place d'un comité directeur afin de diriger l'exercice

Mise en place d'un comité technique afin d'accompagner l'équipe de réalisation pour valider les engagements et la stratégie de conservation

Poursuite des travaux avec ARIM'Eau pour accroître la connaissance sur l'interconnectivité entre les milieux humides et les eaux souterraines et augmenter la connaissance sur les eaux souterraines au niveau de sa quantité et de sa qualité et ce, dans un contexte de changement climatique

CONSULTATIONS

Participation active aux exercices de consultations menées par l'OBV du Saguenay et l'OBV du Lac-Saint-Jean en vue d'élaborer leurs OCMHH

Participation au comité technique des MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ville Saguenay et OBV pour préparer les travaux de consultation sur les OCMHH

Consultations des organisations sur le comité technique en vue de bonifier le contenu du PRMHH et d'identifier les partenaires qui désiraient s'engager dans les actions de la stratégie de conservation comprise au PRMHH

Partage avec les autres MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay des enjeux liés aux milieux humides et hydriques et de l'état d'avancement des travaux de réalisation

Consultations des autres MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean

RENCONTRES

42 rencontres avec les municipalités membres de la MRC, lors de 3 exercices distincts

4 rencontres avec les membres du conseil de la MRC pour valider le portrait diagnostic, les engagements de conservation et la stratégie de conservation

Animations de plus de 25 rencontres (présentielles et virtuelles) avec les différents publics cibles

Présentation de la version finale du PRMHH aux partenaires impliqués dans la démarche **lors de 4 rencontres**

Échanges et discussions en continu avec les équipes de professionnels des autres MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Ville de Saguenay

Partage de l'état d'avancement du PRMHH auprès des directions générales des municipalités via la table des Dg et auprès de celle des inspecteurs en bâtiment et en environnement

Présentation de la démarche auprès de la CAR- Aménagement

AUTRES

Création d'un portail sur le PRMHH à même le site Internet de la MRC en septembre 2020 comprenant :

- Mise en contexte
- Plan régional
- Démarche
- Définitions
- Les bénéfices
- Une carte interactive
- Échéancier

Réalisation d'un sondage auprès de la population de la MRC et publication des résultats de celui-ci sur le site Internet de la MRC

Publication sur la page Facebook de la MRC du portrait diagnostic et du résumé

Suivi de 15 formations (ateliers et webinaires) offertes par Espace réseau (MELCC, l'AARQ, l'AGRCQ, ROBVQ, Stratégies Saint-Laurent, RNCREQ) pour la réalisation des PRMHH

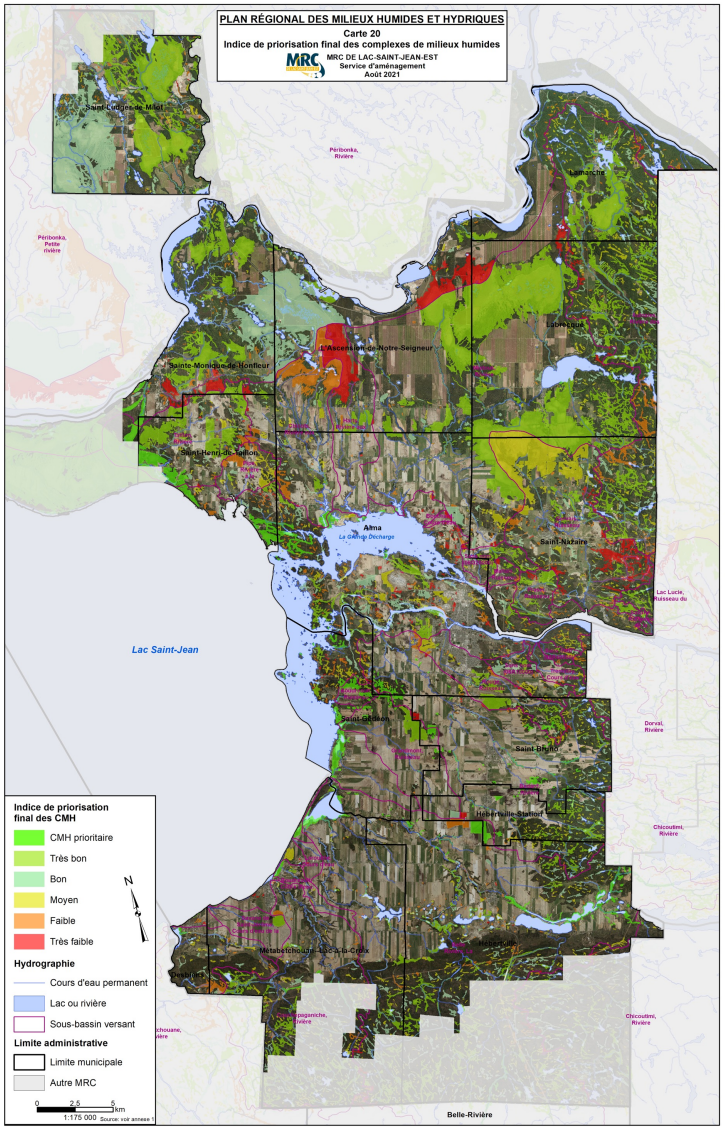

Les milieux humides d'intérêt

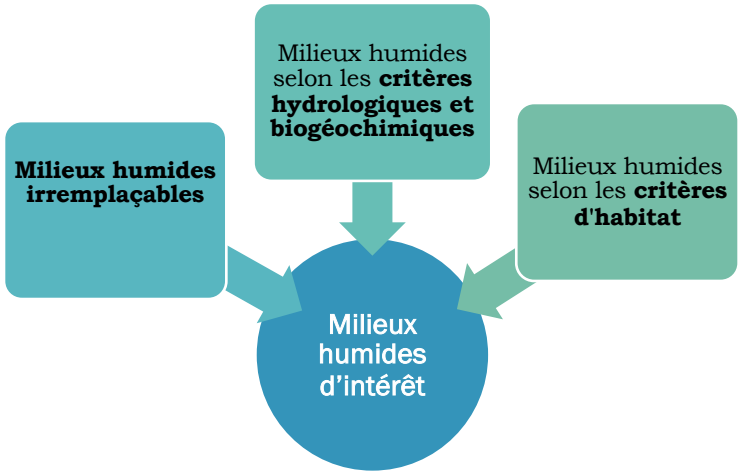

Niveau d'intérêt écologique	Superficie (ha)	Proportion (%) des milieux humides de la MRC compris au PRMHH	% en territoire privé	% en TPI
Prioritaire	1 319,90	**4,53**	99,61	0,39
Très bon	15 113,94	**51,86**	62,47	37,53
Bon	5 981,94	**20,53**	50,07	49,93
Moyen	2 982,60	10,23	83,42	16,58
Faible	1 917,48	6,58	82,22	17,78
Très faible	1 826,58	6,27	60,49	39,51
Total	**29 142,44**	**100,00**	**64,92**	**35,08**

Niveau d'intérêt écologique (Territoire privé)	Superficie (ha)	% MH en territoire privé - PRMHH
Prioritaire	1 314,72	6,95
Très bon	9 441,22	49,90
Bon	2 995,10	15,83
Moyen	2 487,96	13,15
Faible	1 576,50	8,33
Très faible	1 104,89	5,84
Total	**18 920,39**	**100,00**

Les milieux humides d’intérêt pour la conservation

Outre la valeur écologique relative des milieux humides, la MRC a complété sa démarche d’identification des milieux humides d’intérêt en tenant compte des enjeux environnementaux ainsi que les enjeux en aménagement du territoire identifiés par les différentes consultations.

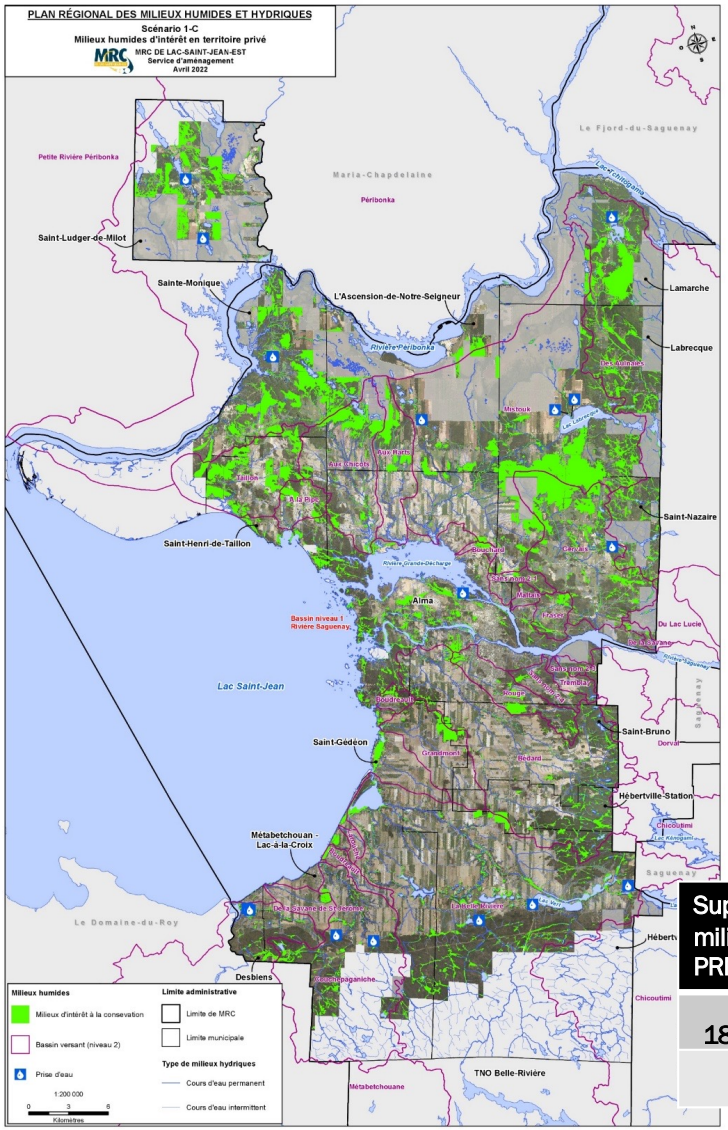

Superficie de milieux humides PRMHH	Superficie de milieux humides d’intérêt
18 920,39 ha	16 029,32 ha
84 % en superficie	

Comment répondre à ces enjeux?

Tourbière - Lamarche

Engagement de conservation

- Orientations
- Objectifs

Stratégie de conservation

- Plan d'action

4 ORIENTATIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Lacs à la Croix et Vouzier – Métabetchouan (secteur Lac-à-la-Croix)

4 orientations

12 objectifs

40 actions (50 % 1er 5 ans, 50 % 2ième 5 ans)

4 ORIENTATIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Maintenir la superficie de milieux humides à 20% du territoire

• 1

Assurer une gouvernance responsable et cohérente eu égard aux défis à relever en aménagement du territoire

• 2

Assurer un aménagement durable du territoire et des milieux urbains afin de pérenniser le développement culturel, économique, environnemental et social du territoire

• 3

Rendre les communautés résilientes aux impacts actuels et futures des changements climatiques

• 4

Lac Saint-Jean, Saint-Gédéon

Outils d'aménagement du territoire

Marais Petite Décharge
Quartier St-George, Alma

- Vision stratégique de développement économique, culturel, social et environnemental du territoire en juin 2023
- Schéma d'aménagement et de développement pour 2027 (premier projet fin 2024) - Intégrer la conservation des milieux humides et hydriques au SAD
- Règlementation sur l'abattage d'arbres en 2023 – intégrant les MHH
- Création d'un répertoire MRC des initiatives municipales de conservation
- Modification de la politique de gestion des cours d'eau de la MRC
- RCI à venir pour assurer:
  Concordance entre le PRMHH et le schéma d'aménagement révisé (SAR) de 2001
  Concordance entre le PRMHH et le PAI de 2019
- Plan d'adaptation aux changements climatiques
  Pour les 14 municipalités du territoire en y intégrant les milieux humides et hydriques

Acquisition de connaissances

Tourbière boisée, Hébertville et Hébertville-Station

- Cartographie réalisée par CIC
- Travaux avec UQAC pour documenter l'indice d'hydroconnectivité entre les MHH et les eaux souterraines
  - Augmenter la connaissance sur les eaux souterraines au niveau de sa quantité et de sa qualité et ce, dans un contexte de changement climatique
- Connaître la valeur des biens et services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques de la MRC
- Identifier et documenter les milieux humides et hydriques qui pourraient être restaurés
  - Portion des marais littoraux et milieux humides situés le long des cours d'eau dans les bassins versants dégradés
- Registre des traverses de cours d'eau
  - Documenter les traverses de cours d'eau – sentiers QUAD et motoneige (+ de 850 km)
  - Documenter les ponceaux sur le réseau routier local (+ de 1 300 ponceaux sur 634 km)
  - Documenter les traverses de cours d'eau sur les terres publiques intramunicipales (TPI) – des centaines

Sensibilisation et éducation

Lac Miquet, Lamarche

- Informer, sensibiliser et assister les propriétaires ayant des milieux humides de très haute valeur sur leur propriété
  - Développer des outils d'accompagnement pour les propriétaires
  - Sondage pour connaître leur intention
  - Travailler sur de nouvelles solutions respectueuses de l'environnement pour les propriétaires de boisés privés
  - Collaborer avec les partenaires afin d'évaluer la possibilité de compenser la conservation de milieux humides via des crédits carbone

- **Former les intervenants du milieu aux obligations découlant de la LCMHH et autres règlements**
  - Formation aux intervenants municipaux (inspecteurs, travaux publics, loisirs, élus)
  - Formation aux professionnels intervenants avec les municipalités locales et la MRC (évaluateurs agréés, arpenteurs géomètres, notaires, etc.)

Accompagner les propriétaires dans leurs intentions d'utilisation durable ou de conservation des milieux humides sur leur propriété

Accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des actions du PRMHH pour des milieux de vie plus résilients et limiter les pertes de biodiversité

Projets d'intervention

Petit Marais de Saint-Gédéon et village

- Collaborer aux OCMHH des OBV en appuyant les initiatives visant à maintenir l'intégrité des écosystèmes aquatiques, riverains et humides d'intérêt identifiés au PRMHH
- **Poursuivre le projet de** restauration des bandes riveraines **en zone agricole avec l'UPA** dans les cours d'eau agricoles des bassins versants prioritaires au PRMHH
- **Soutenir le** développement de pratiques agroenvironnementales **sur le territoire agricole de la MRC**
- **Collaborer avec le SPB pour développer une formation** sur la connaissance des MHH chez les propriétaires ayant des MHH
- **Poursuivre l'implication de la MRC dans le comité régional sur les EEE** afin de prévenir leur progression
- Soutenir les municipalités locales
  - Compléter l'installation des stations d'épuration municipales
  - Évaluer la vulnérabilité des cours d'eau aux rejets d'eaux usées non traitées (surverses)
- Analyser la possibilité de développer une **fiducie de conservation sur le territoire de la MRC**

La mise en œuvre est débutée

Mais ça demande du temps

Et le temps c'est de l'$

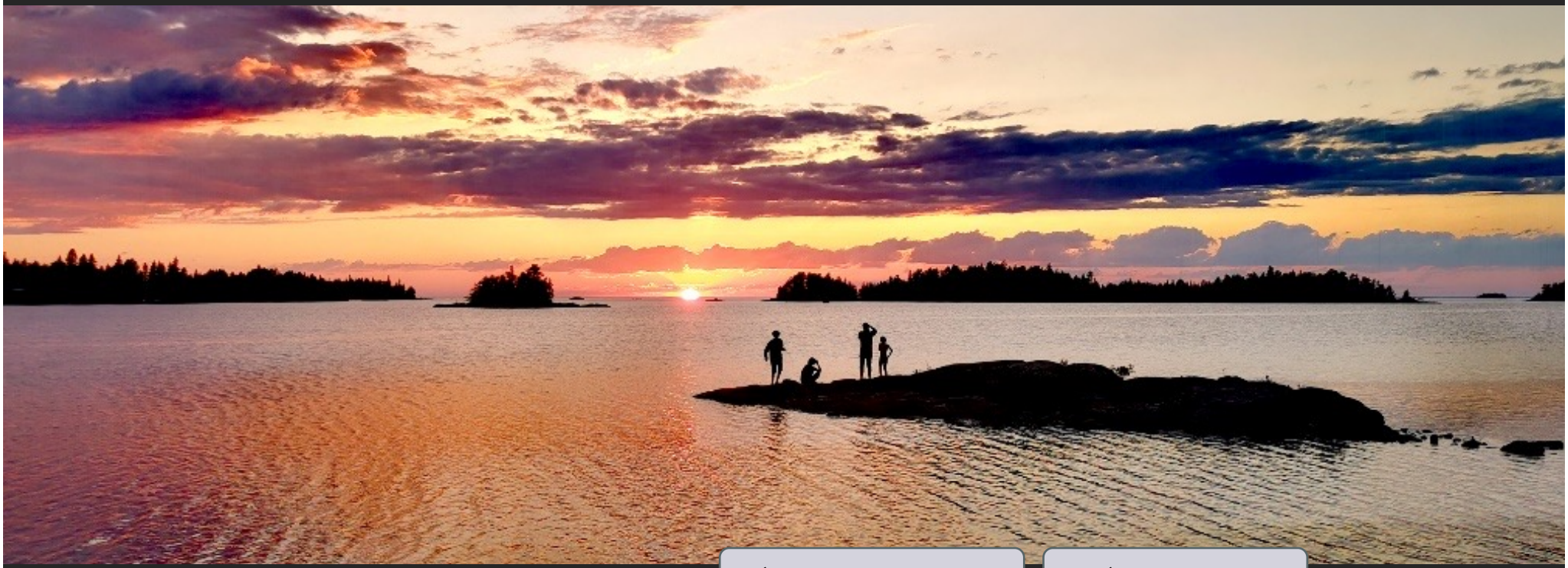

Demande également des connaissances spécifiques

- Géographe/ urbaniste
- Ingénieur forestier
- Biologiste
- Géomorphologue
- Médiateur

Près de 180 000$ jusqu'à maintenant et le PRMHH n'est pas encore approuvé!

FORUM NATIONAL SUR LES PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

En route vers la mise en œuvre : initiatives municipales – le cas de La Côte-de-Gaspé

MRC
De La Côte-de-Gaspé

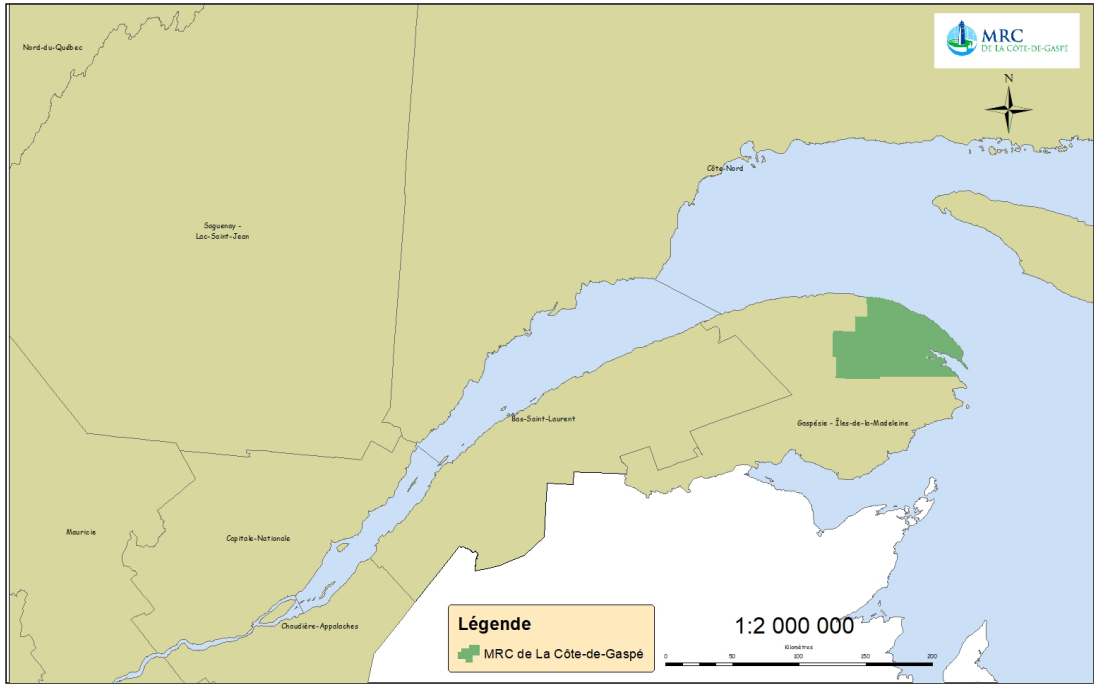

LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

- Superficie de 4 347 km²
- Composé de 5 municipalités et de 2 TNO
- Population de 17 620 habitants
- 85% de la population réside sur le territoire de la ville de Gaspé
- Les TNO représentent à eux seuls 59% du territoire

LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

- Présence d'un parc national fédéral
- Terres de domanialité privée couvrent 535 km²
- PRMHH concerne 12,3 % du territoire de la MRC
- Zones concernées par le PRMHH principalement situées le long de la côte

LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

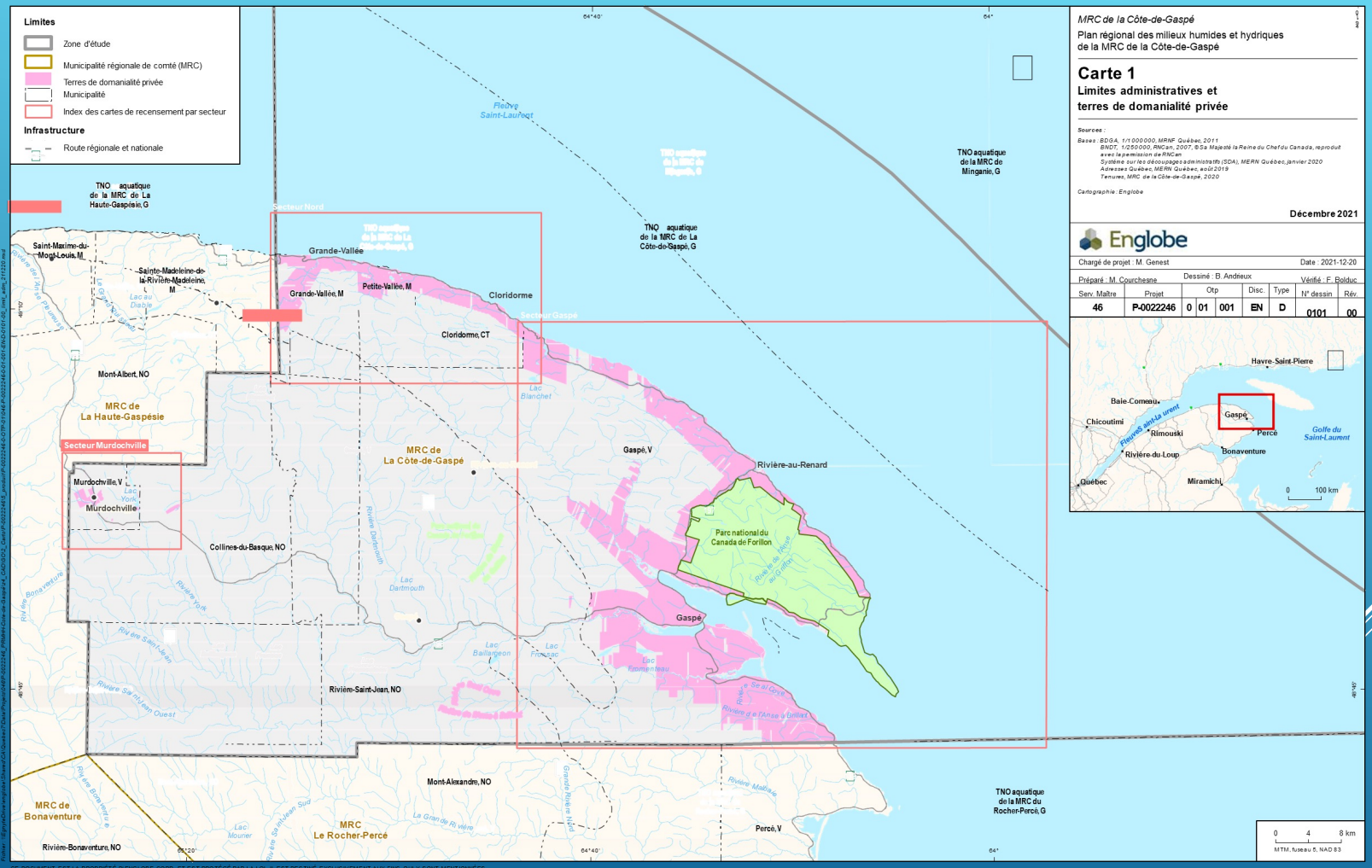
Limites
Zone d'étude
Municipalité régionale de comté (MRC)
Terres de domanialité privée
Municipalité
Index des cartes de recensement par secteur
Infrastructure
Route régionale et nationale
MRC de la Côte-de-Gaspé
Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de la Côte-de-Gaspé
Carte 1
Limites administratives et terres de domanialité privée
Sources :
Bases : BDGA, 1/1 000 000, MRNF, Québec, 2011
BNDT, 1/250 000, RNCan, 2007, © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, reproduit avec la permission de RNCan
Système sur les découpages administratifs (SDA), MERN Québec, janvier 2020
Adresses Québec, MERN Québec, août 2019
Tenures, MRC de la Côte-de-Gaspé, 2020
Cartographie : Englobe
Décembre 2021
Englobe
Chargé de projet : M. Genest
Date : 2021-12-20
Préparé : M. Courchesne
Dessiné : B. Andreux
Vérifié : F. Bolduc
Serv. Maître 46
Projet P-0022246
Otp 0 01 001
Disc. EN
Type D
N° dessin 0101
Rév. 00
Havre-Saint-Pierre
Baie-Comeau
Chicoutimi
Rimouski
Gaspé
Percé
Rivière-du-Loup
Bonaventure
Québec
Miramichi
Fleuve Saint-Laurent
Golfe du Saint-Laurent
0 100 km
TNO aquatique de la MRC de La Haute-Gaspésie, G
TNO aquatique de la MRC de Minganie, G
TNO aquatique de la MRC de La Côte-de-Gaspé, G
TNO aquatique de la MRC du Rocher-Percé, G
Secteur Nord
Secteur Gaspé
Secteur Murdochville
Saint-Maxime-du-Mont-Louis, M
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, M
Grande-Vallée
Grande-Vallée, M
Petite-Vallée, M
Cloridorme
Cloridorme, CT
Mont-Albert, NO
MRC de La Haute-Gaspésie
Murdochville, V
Murdochville
Collines-du-Basque, NO
MRC de La Côte-de-Gaspé
Gaspé, V
Rivière-au-Renard
Parc national du Canada de Forillon
Gaspé
Rivière-Saint-Jean, NO
Mont-Alexandre, NO
MRC de Bonaventure
Rivière-Bonaventure, NO
MRC Le Rocher-Percé
Percé, V
0 4 8 km
MTM, fuseau 5, NAD 83
CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

LE PROCESSUS

- Petite organisation : 2 personnes en aménagement
- Embauche d'une firme externe
- Consultation par ateliers de travail
  - Problématiques et enjeux
  - Scénarios de conservation

LE PROCESSUS

LE PROCESSUS

- Intervenants :
  - Groupes environnementaux
  - Milieu agroforestier
  - Milieu municipal
  - Communauté autochtone
  - MRC adjacentes

- Durée :
  - Octroi du mandat en mai 2020
  - Adoption du PRMHH en mai 2022

EXEMPLES D'ACTIONS

EXEMPLES D'ACTIONS

- 54 actions inscrites au PRMHH
- 5 catégories d'intervention :
  - Planification du territoire (12)
  - Réglementation (12)
  - Acquisition de connaissances (13)
  - Restauration et création (8)
  - Sensibilisation (9)

- Planification du territoire :
  - Mettre en place un système d'alerte lors des demandes de permis et certificats municipaux concernant des projets ou activités susceptibles d'empiéter dans un milieu humide potentiel afin d'y effectuer un suivi environnemental;
  - Redéfinir la délimitation du périmètre urbain de Rivière-au-Renard en dehors de la plaine inondable de la rivière au Renard.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Réglementation :
  - Augmenter la protection en rive des milieux humides situés dans une bande riveraine à 30 m dans les secteurs localisés à l'extérieur du périmètre urbain (rivière au Renard et rivière Grande-Vallée);
  - Appliquer l'affectation Conservation avec modalités dans une bande de protection de 100m sur 60% de l'ensemble de la bande riveraine du lac, permettant de laisser une portion habitée.

EXEMPLES D'ACTIONS

- Acquisition de connaissances :
  - Réaliser une étude sur l'état des bandes riveraines par photo-interprétation pour identifier les tronçons jugés prioritaires;
  - Effectuer une mise à jour de la cartographie des marais côtiers à partir des travaux de l'UQAR et du Comité Zip.

EXEMPLES D'ACTIONS

EXEMPLES D'ACTIONS

- Restauration et création :
  - Mettre en place un projet de stabilisation des rives de la rivière de la Grande Vallée;
  - Restaurer les milieux humides près du pont du MTQ dans le secteur de Sunny Bank.

- Sensibilisation :
  - Produire et distribuer un dépliant aux propriétaires privés afin de les sensibiliser sur l'importance des milieux humides présents sur leur propriété (secteurs priorisés);
  - Effectuer une campagne de sensibilisation sur l'interdiction d'utiliser les VTT, les véhicules à quatre roues motrices et les motocyclettes dans les milieux humides, côtiers et riverains du territoire.

EXEMPLES D'ACTIONS

LA SUITE

- La réalisation d'un PRMHH est une obligation légale en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés;

- Un plan d'action comme le PRMHH vient nécessairement avec des coûts de mise en œuvre;

- Il est impératif que le gouvernement du Québec accorde aux MRC un budget suffisant pour assurer la mise en œuvre;

- Dans le cas contraire, tout ce travail aura été fait pour être tabletté !

LA SUITE

FORUM NATIONAL SUR LES PLANS RÉGIONAUX DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Merci de votre attention

MRC
De La Côte-de-Gaspé

Plan régional des milieux humides et hydriques d'Argenteuil

Stéphanie Morin

Coordonnatrice du Service de l'Environnement de la MRC d'Argenteuil

MRC D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

Le territoire en un clin d'œil

Changements climatiques: Impacts extrêmes et futurs les plus élevés des Laurentides

Exploitation des ressources

Étalement urbain

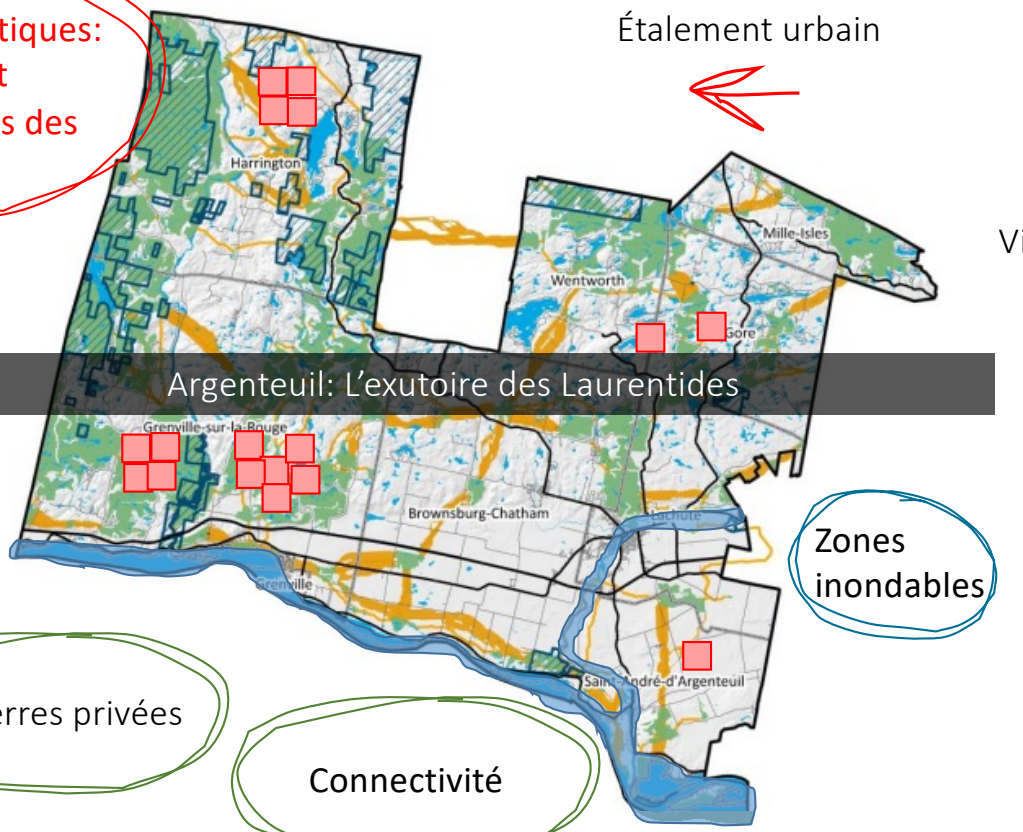

Argenteuil: L'exutoire des Laurentides

Zones inondables

92% terres privées

Connectivité

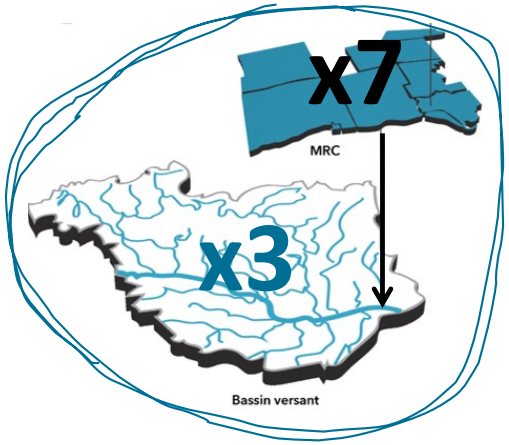

Villégiature axée autour les lacs
Foresterie

Agricole et urbain

Les enjeux prioritaires

Inondations

Extrêmes climatiques

Identité territoriale

Préserver les derniers boisés dans les Basses-Terres

5 orientations

Échelle	Orientations et objectifs de conservation de la MRC	
MRC	Orientation 1 : Maintenir l'intégrité des écosystèmes	
	1.1	Préserver les MHH exceptionnels et d'utilisation durable
	1.2	Maintenir et améliorer la qualité des bassins versants
	1.3	Favoriser la conservation des MHH situés dans le réseau écologique de la MRC dans un optique d'utilisation durable
Bouclier	Orientation 2 : Protéger la qualité des lacs de villégiature	
	2.1	Maintenir et améliorer la qualité des lacs dans les zones de consolidation et développement
	2.2	Inverser la tendance de dégradation des lacs perturbés
	2.3	Améliorer les fonctions écologiques de captation et filtration des MHH en amont des lacs exceptionnels et d'utilisation durable
	2.4	Freiner la propagation d'espèces exotiques envahissantes
	Orientation 3 : Préserver l'identité territoriale et l'accès aux paysages d'intérêt dans un concept d'utilisation durable du territoire	
	3.1	Mettre en valeur les grands ensembles de MHH
	3.2	Améliorer l'accès public aux MHH
	3.3	Assurer une utilisation durable du couvert forestier des MHH boisés
Basses-Terres	Orientation 4 : Adapter la communauté aux extrêmes climatiques, afin de tendre vers une résilience collective	
	4.1	Maintenir et restaurer les MHH dans les zones névralgiques du territoire (zone inondable, espace de liberté, zone de recharge)
	4.2	Créer des MHH d'utilisation durable pour favoriser la gestion de l'eau en milieu agricole et urbain
	4.3	Améliorer les coefficients de ruissellement dans les bassins versants dégradés
	Orientation 5 : Adapter le territoire à la présence de MHH dans un principe de multifonctionnalité et connectivité des milieux naturels	
	5.1	Améliorer l'indice de qualité morphologique des cours d'eau d'ordre 1 à 3
	5.2	Assurer l'intégrité de tous les cours d'eau dans les bassins versants dégradés
	5.3	Créer des MH forestiers d'utilisation durable multifonctionnels
	5.4	Maintenir et améliorer le couvert forestier dans les bassins versants dégradés

La mise en œuvre

Le bilan des actions des milieux humides et hydriques sur le territoire

40 actions

- **9** Actions règlementaires
- **9** Actions de sensibilisation et formation
- **3** Actions incitatives
- **7** Actions d'acquisition de connaissances
- **6** Actions de projets prioritaires
- **4** Actions de monitoring

Les actions phares

Actions règlementaires

En attendant l'approbation du PRMHH…
Une première tentative vers l'utilisation durable appliquée en milieu industriel

RÈGLEMENT RÉGIONAL SUR LA GESTION DES CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES
(En vigueur depuis décembre 2022)

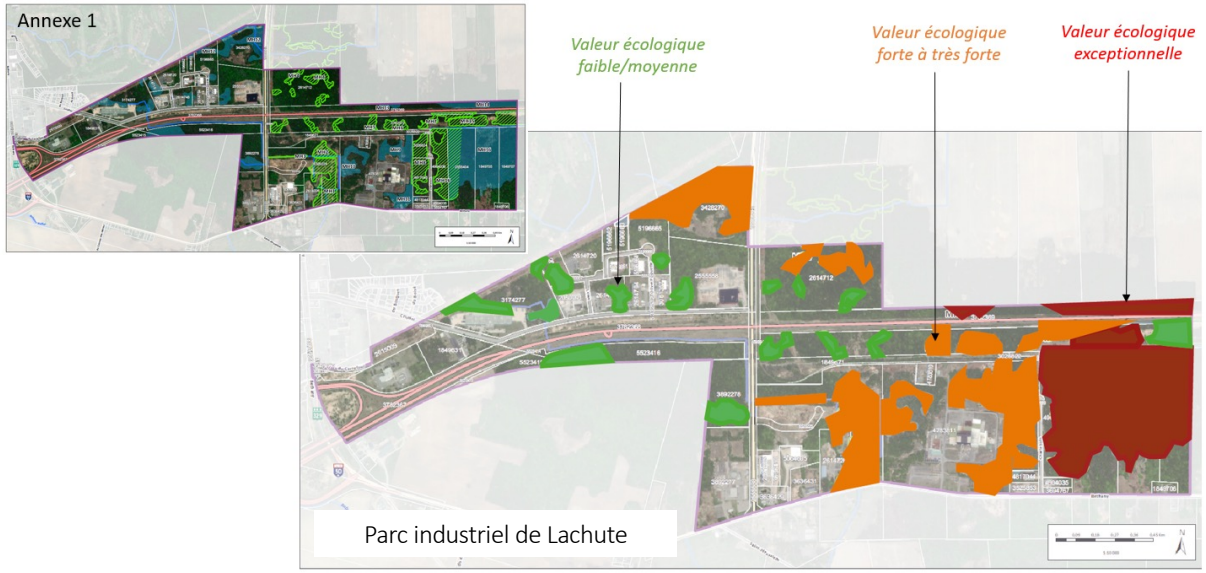

https://argenteuil.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/107-22_regional_gestion_contraintes-.pdf

Les actions phares

Projet du corridor de la Rouge

Pièce maîtresse de la connectivité

Conservation

- Préservation et mise en valeur d'un noyau de conservation
- Connectivité avec des terres publiques - Kenauk
- Corridor stratégique Plaisance-Tremblant
- Corridor stratégique de la rivière des Outaouais

Social

- Pérennisation et mise en valeur du caractère public des terres
- Poursuite de la mission sociale et communautaire du camp Notre-Dame de la Rouge
- Projet d'un programme scolaire en plein air avec le Séminaire Sacré Coeur

Économique

- Parc régional
- Consolidation du tourisme d'aventure

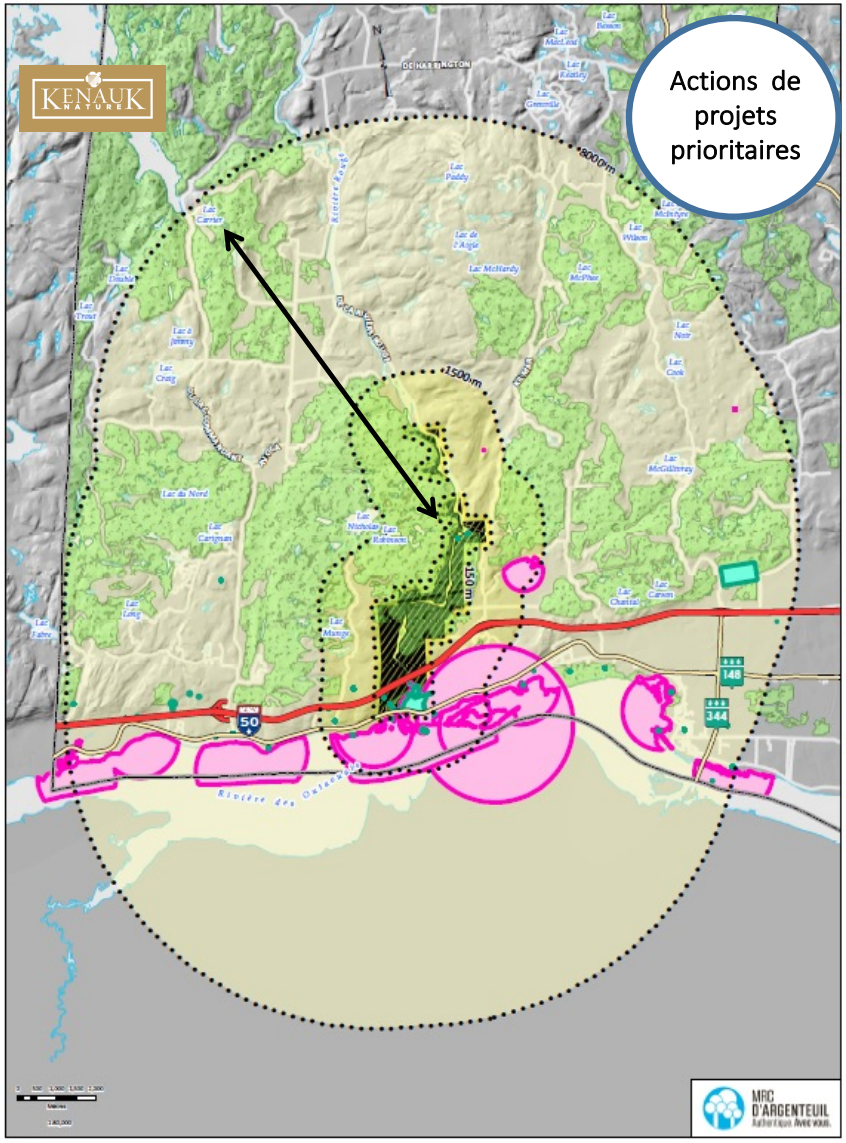

Les actions phares

Opportunités d'arrimage

Québec

Accueil < Nouvelles < Protection de la biodiversité - Québec annonce 650 M$ en vue d'un ambitieux Plan Nature pour 2030

Protection de la biodiversité - Québec annonce 650 M$ en vue d'un ambitieux Plan Nature pour 2030

Création du Fonds bleu pour protéger nos lacs et nos rivières

MIEUX HABITER ET BÂTIR NOTRE TERRITOIRE

POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VISION STRATÉGIQUE

Révision

Plan d'affectation du territoire public de Laurentides

Stratégie nationale d'adaptation du Canada : bâtir des collectivités résilientes et une économie forte

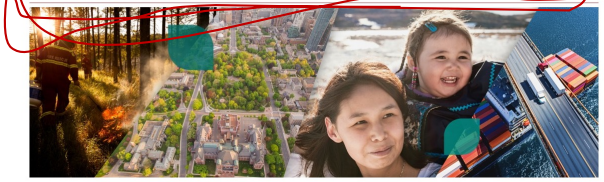

DES SOLUTIONS DURABLES POUR MIEUX PROTÉGER NOS MILIEUX DE VIE

PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Merci à nos collaborateurs!

+80 collaborateurs
450 propriétaires fonciers rejoints

GESTION ENVIRONNEMENT MM

INSTITUT_ DES_ TERRITOIRES

Comité de travail interne

Ville de Brownsburg Chatham

GORE

Grenville-sur-la-Rouge

CANTON de HARRINGTON TOWNSHIP

Lachute

Mille-Isles

Saint-André-d'Argenteuil

VILLAGE DE GRENVILLE

WENTWORTH